



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Impôt sur les revenus de 2019 Avis d'impôt établi en 2020

62202

Vos références

Numéro fiscal (C) : 08 73 706 270 003

Adresse d'imposition au 01/01/2020 :

APPARTEMENT 18
2 SQ FRATERNITE
62230 OUTREAU

Numéro FIP : 620 52 87 0036178789 4

Référence de l'avis : 20 62 A144403 43

Numéro de rôle : 011

Date d'établissement : 08/07/2020

Date de mise en recouvrement : 31/07/2020

MME COPPIN CATHIE BERNADETTE
APPARTEMENT 18
2 SQ FRATERNITE
62230 OUTREAU

Vos contacts

Par messagerie sécurisée

dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr

Par téléphone

au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

Sur place

auprès de votre centre des finances publiques
(horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact »)

SIP BOULOGNE-SUR-MER
SAID DESVRES-LE PORTEL
26 RUE D'AUMONT CS 50639
62321 BOULOGNE-SUR-MER CEDEX

Somme qu'il vous reste à payer

0 €

Vous n'avez rien à payer au titre des revenus de 2019.

* (service gratuit + coût de l'appel)

**Revenu fiscal de référence :
Nombre de parts :**

**15 499
1,50**

Plus de détails dans la (les) page(s) suivante(s).

Le prélèvement à la source a débuté le 1^{er} janvier 2019.

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2020, de vos revenus 2019. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2019.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr.

Avis d'impôt établi en 2020

N° fiscal : 08 73 706 270 003

Impôt sur les revenus de 2019

Feuillet n° : 1 / 2

Déclarant 1 - Nom de naissance : COPPIN

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
D				
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
1				1,50
Détail des revenus				
Salaires.....		Déclar. 1 16921		Enfant(1) 711
Déduction 10% ou frais réels.....	- 1692			- 441
Déduction minimale.....		15229		270
Salaires, pensions, rentes nets.....				15499
Revenu brut global.....				15499
Revenu imposable.....				15499
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴				56
Décote.....				- 56
REDUCTIONS D'IMPOT¹⁵				
Forfait scolarité : Nombre d'enfants.....	1		Montant retenu 1	Montant réduction 0
Montant de la réduction d'impôt.....				-
Total des réductions d'impôt²⁰.....				0
Montant net de votre imposition.....				0
IMPOT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net.....				0
CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2019 :				
IMPOT SUR LE REVENU				
Impôt sur le revenu 2019 dû ⁵³ :				0
Au vu des éléments que vous avez déclarés, vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu.				
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES				
Revenu fiscal de référence ²⁵				15499
PLAFOND EPARGNE RETRAITE				
Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2020, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2021 est de :				
LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE				

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques avant le 31 décembre 2022 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales). Si l'impôt fait suite à une procédure de reprise ou de rectification, vous pouvez le contester dans le délai, s'il est plus favorable, dont dispose l'administration pour adresser sa proposition de rectification (article R* 196-3 du livre des procédures fiscales). Ce délai expire, sauf exception, le 31 décembre de la 3^e année suivant celle au cours de laquelle est intervenue la proposition de rectification.

Avis d'impôt établi en 2020

N° fiscal : 08 73 706 270 003

Impôt sur les revenus de 2019

Feuillet n° : 2 / 2

>>> Suite de votre avis

	Déclar. 1	Enfant(1)
Plafond total de 2018.....	15562	0
Plafond non utilisé pour les revenus de 2017.....	3862	0
Plafond non utilisé pour les revenus de 2018.....	+ 3923	+ 0
Plafond non utilisé pour les revenus de 2019.....	+ 3973	+ 0
Plafond calculé sur les revenus de 2019.....	+ 4052	+ 4052
Plafond pour les cotisations versées en 2020.....	= 15810	= 4052

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2020

Retrouvez l'ensemble de vos informations et vos éventuelles options sur impots.gouv.fr votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source ou en appelant le 0809 401 401